



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

21/09 12012

8012-45

1. Intitulé du projet

demande d'autorisation de defrichement

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

BOUDOIN

Prénom

Michèle

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	defrichement de 0 ha 30 a 50 ca parcelle 071 ZH 0068

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Defrichement d'une futaie, présence de sapins jeunes ne profitant plus et pouvant occasionner des dégâts sur les parcelles joustantes.
D'autre part la parcelle ZH 405 appartenant à Mme Boudoin Michèle surquel la maison de l'exploitation est très proche pourrait être touchée par des chutes d'arbre.
La proximité de ce bois pouvant être dangereux également au regard des fentes de forêt.

4.2 Objectifs du projet

- protection d'une faune d'habitation (Incendie - Tempêtes)
- faciliter l'accès agricole par les animaux de l'exploitant sur 2 parcelles juxtaposées → continuité.
- le retrait de bois résineux atteints de maladie pouvant se propager sur la forêt voisine.
- Ambiance bâtiment élevée au titre bœuf animal (chaud)
luminosité / prod°

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- abattage des résineux et taillis

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- sur les bois
- repousser les chandres ~~non~~ non utilisables

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

demande d'autorisation de defeulement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
0 ha 30 a 50 ca	0

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Ceyssat
Lieu dit Allagnat
Cadastre
Vaygne

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui

☐

Non

☐**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

☐

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

forêt

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	<i>Parc Naturel des Volcans d'Auvergne</i>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	site classé de la Chaîne des Puys
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Devrait être dispensé - cette parcelle jouxte 2 parcelles agricoles utilisées par l'exploitant en continué.

Description du boisement en place :

essences : résineux sapin
feuillus
buissons

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à

Meynat

le,

17 Septembre 2012

Signature

Bidely Boudoin

*Pour le compte de ma mère
Mme BOUDOIN Béatrice*

Agence de Services
et de PaiementBuclet à
déboiser
Accessibilité Parcelle
4 et 3MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIREN° pacage : 063009611
Nom : BOUDOIN
Prénom : Michèle
Commune : 63071 CEYSSATCommune(s) concernée(s) par cette photographie :
CEYSSAT (63071), OLBAY (63257), NEBOUZAT (63248)Liste des îlots de votre exploitation
représentés sur la photographie :

N° Ilot	Surface de référence graphique (ha)	Surface en doublon (ha)	Surface non agricole répertoriée (ha)
3	0,25		
4	3,76		
5	5,99		
6	1,35		
7	1,60		
8	4,38		
9	3,00		
19	0,88		
30	0,50		
31	4,36		

Mettez à jour vos îlots avec un stylo rouge fin :

- 1
- corrigez si nécessaire le contour de vos îlots
 - barrez les îlots que vous n'exploitez plus
 - dessinez et numérotez vos nouveaux îlots non représentés
 - entourez dans le tableau ci-dessus le numéro des îlots que vous avez modifiés.

2

Après avoir vérifié la numérotation des îlots sur la
photographie, reportez dans ce cadre les numéros d'îlots
que vous dessinez, modifiez ou confirmez.

3

Signature du demandeur, du gérant en cas de forme
sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC.

	Contour de vos îlots		Surface en doublon
	Surfaces non agricoles		Îlots voisins
	Îlots inférieurs à 10 ares		Grands travaux
	Îlots mal localisés		Éléments engagés en MAE du RDR2

0 50 100
Mètres

N° de photographie : 4 sur 5



063009611

DEUXIEME LOT : ATTRIBUTION à Madame Colette MONNET épouse BOUDOIN

Pour fournir à Madame Colette MONNET épouse BOUDOIN la part lui revenant dans la masse partageable, son copartageant lui attribue ce qu'elle accepte:

Commune de CEYSSAT (Puy de Dôme)

1°/ Une maison mitoyenne à usage d'habitation sise à Allagnat dite commune de CEYSSAT, comprenant :

Au sous sol : chaufferie, cave,

Au rez-de-chaussée : une pièce à vivre, salle d'eau, wc,

A l'étage : trois chambres,

Un bâtiment à usage de hangar et garage,

Terrain sur le côté et l'arrière,

L'ensemble figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance	Nature
ZH	206	Allagnat	07a15ca	Pré
ZH	209	Allagnat	08a20ca	Pré
ZH	214	Allagnat	03a10ca	Sol
ZH	247	Allagnat	07a35ca	Pré
ZH	253	Allagnat	08a00ca	Jardin Sol
ZH	315	Allagnat	03a10ca	Sol
ZH	342	Allagnat	01a57ca	Pré
ZH	402	Allagnat	00a62ca	Sol

L'ensemble évalué à la somme de **QUATRE VINGT TROIS**.

2°/ Diverses parcelles figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance	Nature
ZH	48	Vazerre	30a50ca	Futaie
ZH	57	Vazerre	1ha36a10ca	Pré
ZH	108	Les montas	1ha25a60ca	Pré
ZI	77	Marceraux	29a60ca	Pré
ZI	179	Chez Pierre	01a41ca	Taillis

Une surface non délimitée de deux ares soixante douze centiares dépendant d'une lande lieudit « Puy de Dôme » cadastrée sous le N° 236 de la Section A pour une surface totale de neuf hectares onze ares vingt centiares

Une surface non délimitée de trente sept ares quatorze centiares de lande dans la montagne dite « Crête du Puy de Dôme » cadastrée sous le n° 1 de la Section B pour une surface totale de quatre vingt sept hectares treize ares

Une surface non délimitée de quarante trois ares vingt centiares de lande dans la montagne dite « Crête du Puy de Dôme » cadastrée sous le N° 2 de la Section B pour une surface totale de vingt six hectares seize ares quatre vingt dix centiares

M.P. C.B.

✓